



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Genoud Joseph pour la rénovation de la toiture et la transformation de la façade Ouest - parcelle 1755, folio 18, propriété de Beaud Pierre Louis et Barmaz Martial, zone village, située au lieu dit "Mission" à Mission - coordonnées 2'611'846 / 1'115'375

Genoud Marc Antoine pour la transformation de deux granges-écuries - parcelle 1204, folio 13, zone village, située au lieu dit "Lozier" à Cuimey - coordonnées 2'611'780 / 1'117'250

Richardson Sally pour l'installation d'un monte-escalier à plate-forme - parcelles 604 et 606, folio 4, propriété de Brand Dominique, De Freitas Ramalho Ramiro, Minder Sven, Richardson Sally et Anthony, zone d'habitations individuelles 0.40, situées au lieu dit "Ricard" à Niouc - coordonnées 2'608'885 / 1'124'165

Dorwarth Christian Wilhelm et Marion pour la démolition partielle, la transformation et l'agrandissement d'un chalet - parcelle 899, folio 13, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit "La Grand-Combe" à Grimentz - coordonnées 2'610'575 / 1'114'640

Solioz Martial pour la construction d'un couvert à voiture, parcelle 560, folio 9, propriété Nicholas Cully et Saunders Kathryn, zone d'habitations collectives 0.50 hauteur 13.50m, située au lieu dit "Les Bouilles" à Grimentz - coordonnées 2'610'180 / 1'114'080

Carrel Jessica pour l'agrandissement d'un balcon - parcelle 776, folio 7, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit "Les Grands Praz" à Saint-Luc - coordonnées 2'612'696 / 1'118'845

Stalder Doris par Jean Kittel & Cie SA pour la construction d'un couvert sur terrasse - parcelle 585, folio 9, propriété de la PPE 20068 à 20142, zone d'habitations collectives 0.70, située au lieu dit "Bau de l'Alou" à Grimentz - coordonnées 2'610'375 / 1'113'830. Projet en dérogation à l'article 90 "Toitures" du RCCZ de Grimentz

Theytaz Florentin pour la création d'un couvert d'entrée, la fermeture du couvert existant et l'ouverture d'une fenêtre - parcelle 610, folio 4, propriété de Theytaz Florentin et Salamin Bernadette, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit "Ricard" à Niouc - coordonnées 2'608'925 / 1'124'100

Salamin Jérémy pour l'agrandissement d'un chalet - parcelle 400, folio 4, propriété de Ecklin Jean-Paul, zone des petits chalets 0.30, située au lieu dit "Les Plampras" à Chandolin - coordonnées 2'612'190 / 1'122'190. Projet en dérogation à l'article 42 a) et f) "Formes de toiture et proportions" du RCCZ de Chandolin.

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête. Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 17 mai 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE